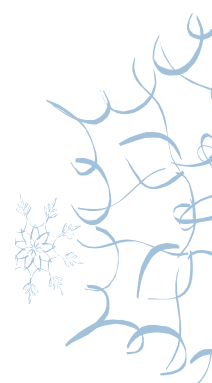


XIII COUPE REGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE

LES 11 ET 12 NOVEMBRE 2017

A BRIANÇON



INVITATION

Mesdames, Messieurs,

Les 11 et 12 novembre 2017

Le club de patinage Artistique « Les Escartons »

Souhaite vous inviter à un week end mixant amour du sport et beauté du patinage artistique lors de sa

XXIII Coupe Régionale support de grandes médailles.

Ce rendez-vous permettra à nos patineurs de ligue PACA de rencontrer et de partager leur expérience avec d'autres ligues.

Règles d'inscription

✳ LIEU : PATINOIRE RENE FROGER
37 RUE BERMOND GONNET
05100 BRIANCON

✳ PRINCIPALES DATES A RETENIR :

- Dates de la compétition : **11 et 12/11/2017**
- Date limite de la feuille d'inscription par mail : **13/10/2017**
- Date limite retour règlement : **14/10/2017**
- Date limite retour feuille contenu programme : **27/10/2017**

✳ REGLEMENT :

Le règlement des coupes régionales PACA est diffusé par la Commission de patinage artistique PACA en début de saison sur le site internet de la Ligue PACA. C'est le seul valable pour les coupes régionales PACA. Il est recommandé de se connecter régulièrement pour veiller à la parution de toute mise à jour liée à des changements dans le règlement national.

Pour les catégories 8 à 11, le règlement régional suit le règlement national édicté dans le Book 2017/2018, merci de vous y reporter pour toutes questions.

Si vous vous interrogez sur la catégorie applicable à un de vos patineurs, le tableau appelé "schéma de progression pour la saison 2017/2018" explique en fonction des âges et des médailles la catégorie pour laquelle relève le patineur, merci de vous y reporter.

Une manifestation qui utilise l'appellation "Coupe Régionale" se doit d'ouvrir sa compétition à toutes les catégories du règlement régional de patinage artistique PACA.

Néanmoins, la catégorie "Débutant" et celle de "Couple artistique" sont facultatives.

*Le club DES ESCARTONS entend, par la présente, ouvrir les catégories suivantes à compter du **14 octobre 2017** date à laquelle nos disponibilités de glace seront connues.*

- catégorie débutante
- catégorie de couple artistique

A ce titre, nous vous demandons de remplir et d'effectuer le règlement de ces deux catégories à part.

La catégorie « débutant » et de couple artistique devront se conformer aux règlements techniques prévus dans le règlement régional de la Ligue PACA.

Nous vous rappelons que le découpage par âge des catégories a été défini par la Commission de patinage de la Ligue PACA pour une meilleure cohérence durant toute la saison :

- Les catégories 1 à 2 seront scindées en sous-catégories de -10 / + 10 ans
- Les catégories à partir de 3 à 5 seront scindées en sous-catégories de -13 /+13 ans

Mais de façon définitive, le Juge arbitre décidera du découpage ou non en fonction de l'importance des effectifs durant la compétition.

Nous rappelons également que tous les enfants sélectionnés au Championnat de ligue l'année précédente à titre principal (pas les remplaçants) devront la saison suivante passer dans une catégorie supérieure, sachant que :

- Dans les catégories à 8 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 5 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
 - Dans les catégories à 5 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 3 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
- Tout club venant en infraction de cette règle s'exposerait à la disqualification du patineur concerné.

De la même manière, un patineur ne pourra en cours de saison descendre en catégorie, sauf à s'exposer à une disqualification.

- La coupe fera systématiquement partie du classement du TOP LIGUE pour TOUTES les catégories (sans aucune distinction). Le TOP LIGUE servira d'outils de qualification au Championnat de Ligue.

Des règlements explicatifs relatifs à ces challenges et au calcul des classements seront publiés sur le site internet de la Ligue PACA.

Mais d'ores et déjà, il est précisé que seuls les patineurs ayant effectué 2 compétitions régionales par an mais quelle que soit la catégorie du patineur, pourront être classés en TOP LIGUE, et que la meilleure note réalisée sur la saison dans la catégorie la plus haute sera retenue pour la qualification au championnat de ligue.

* MODALITES DE PARTICIPATION :

Les patineurs devront avoir en leur possession :

- Leur licence FFSG Compétition en cours de validité
- Leur carnet de médaille justifiant de leur entrée dans la catégorie
- Leur CD portant leur nom, prénom et club et catégories de passage sous format audio WAV uniquement. Tout autre format est à exclure, et l'impossibilité de passer la musique sur un autre format ne sera pas imputable au club organisateur.

Chaque patineur devra être présent 45 minutes avant le passage de sa catégorie.

ATTENTION !!! L'organisateur se réserve le droit de bénéficier de 30 min d'avance.

Nous rappelons aux clubs que les feuilles de contenu de programme devront être obligatoirement expédiées par courrier ou par mail au club organisateur. En l'absence de remise de feuille de contenu de programme, le coach du club n'aura que les 6 minutes d'échauffement pour la compléter et la remettre, **à défaut le patineur ne pourra pas patiner sans remboursement possible de l'inscription.**

Nous rappelons à tous les clubs que le nombre de participants à la compétition est limité. Ce nombre dépend des clubs organisateurs qui choisissent les conditions pour un bon déroulement de leur compétition.

Il est possible pour le club organisateur d'inviter des clubs Hors Ligue. Mais au moment des inscriptions, et si celles-ci sont faites dans les délais par les Clubs de PACA, le Club organisateur **doit donner la priorité des inscriptions aux clubs de PACA**. C'est seulement s'il reste des places disponibles que les autres clubs Hors Ligue peuvent être intégrés.

* SESSION DE MEDAILLES

La Commission de patinage artistique a déclaré à la CNSPA pour cette saison comme session de médailles, **la compétition régionale de Briançon en date du 11 et 12**
Novembre 2017 (1^{ère} compétition de la saison). Du fait des nouveaux règlements, ce sera la seule session médailles permettant de valider jusqu'à **L'ARGENT de Libre sûr et la VERMEIL selon la conformité du panel de jury.**

Les compétiteurs souhaitant passer leurs médailles devront être inscrits dans les catégories correspondantes à leur passage de médailles, dans la limite de la session de médailles concernée, c'est-à-dire :

- soit la catégorie 6 (Basic Novices A ou B, selon âges)
- soit les catégories Régionales (avenir, minimes,..)

- soit Nationales (N3-N2-N1)

* MODALITES D'INSCRIPTION :

- Le droit d'inscription est fixé à **36 € par patineur (et 36€ pour la catégorie couple)**
- Les clubs devront adresser le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du chèque à l'ordre du club de patinage **DES ESCARTONS** au plus tard le **14/10/2017** à l'adresse suivante :

Mme ETOURMY Catherine
100 ROUTE DE GRENOBLE
05100 BRIANCON
Tél. 06.43.22.02.08
Mail : vetourmy@gmail.com

- Les contenus techniques des programmes de chaque patineur devront nous parvenir **au plus tard le 27/10/2017.**

Nous vous demandons de prêter attention au remplissage de vos bulletins d'inscription Médailles par club afin de préparer au mieux la grille d'évaluation des médailles avant la compétition, et donc de bien vérifier les médailles acquises par vos patineurs, leurs âges, et les catégories dans lesquelles ils peuvent patiner.

- **Les dates butoirs d'inscription qui ont été définies en début de saison sont impératives.** Toute inscription faite par mail sera définitive, et due par le club (donc obligatoirement à payer) sans modification possible, et ce quelle qu'en soit la raison (sauf forfait se justifiant par un certificat d'hospitalisation et pas seulement un certificat médical).
Après le tirage au sort, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

* CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

LA PRESIDENTE : Mme ARTAUD 06.89.64.48.27

RESPONSABLE COMPETITION : Mme ETOURMY 06.43.22.02.08

LES ENTRAINEURS : Mme JAGOT 06.26.37.46.95
Mr MOREAU 06.10.44.03.56

Consultez notre site internet : www.patinage-briancon.org, un plan vous présentera l'accès à nos installations.



INFORMATION PRATIQUE

Pour les compétiteurs passant par Grenoble ou la Maurienne, vous avez deux possibilités :

- La route de secours sur le barrage du chambon (indiqué fermé sur les GPS mais en réalité, elle est ouverte et gratuite)
- Le Tunnel du Fréjus (payant) avec une attestation de votre location ou autre, possibilité de payer le passage 18€ au lieu de 45€, voire le site www.serre-chevalier.com/hiver/divers/pass-frejus-tunnel/

RESTAURATION :

Le Club des Escartons tiendra à votre disposition tout au long du week-end une buvette boisson et sandwich chaud ou froid avec un stand de peluche et autres objets à lancer sur la glace (comme les grands !!!)

Auquel cas, vous pouvez toujours aller vous réchauffer à deux pas de la patinoire à la buvette « LE FACE OFF » juste derrière la patinoire, à l'entrée de la piscine de Briançon.

HEBERGEMENT :

AUBERGE DE LA PAIX (dans la vieille ville)

3 rue porte méane

05100 BRIANCON – Tél. 04.92.24.82.78

HOTEL DE LA CHAUSSEE

4 rue centrale

05100 BRIANCON – Tél. 04.92.21.10.37

C.I.P.P.A.

Rue jean Moulin – Parc des sports

05100 BRIANÇON – Tél. 04.92.10.17.60

HOTEL IBIS

Centre commercial Grand Boucle

05100 BRIANÇON – Tél. 04.92.20.02.00- Tarif Vitabis

HOTEL MONTBRISON

3 avenue Général de Gaulle

05100 BRIANCON – Tél. 04.92.21.14.55

HOTEL VAUBAN

13, Avenue Charles de Gaulle

05100 BRIANÇON – Tél. 04.92.21.12.11

